COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018

Présents : Hervé MICHEL - Carole SALOMON - Marc VERNAY - David LAVAL - André PUPIER - Stéphanie BIGUET - Philippe CHARBONNIER - Ghislaine DUVIGNAU - Agnès MERLE - Daniel RONZON - Bertrand SOLEYMIEUX - Meiggie TISSEUR - Rémy VERNAY -

---

INTERVENTION DE LA BIBLIOTHEQUE : Madame SELMI, responsable de la bibliothèque, est venu présenter l'activité 2017 de la bibliothèque. L'équipe est composée de 6 bénévoles et précise que pour permettre la continuité du service, il serait important d'avoir des forces nouvelles. Elle rappelle les horaires d'ouverture : Mardi de 16h00 à 18h00 et le Samedi de 10h00 à 12h00. Puis elle fait part de la fréquentation des lecteurs, de la collection de livres en fond propre et en dépôt de la médiathèque et les prêts de l'année.

FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) : Monsieur le Maire rajoute ce point à l'ordre du jour car la date butoir pour cette demande de subvention est fixée au 13 Avril 2018. Il propose de solliciter une subvention pour l'équipement informatique de l'école. Le conseil municipal est favorable, à l'unanimité.

FICHE FINANCIERE DE LA PERCEPTION : Monsieur le Maire fait lecture du bilan financier 2017 établi par Mme la Perceptrice. Les produits de fonctionnement connaissent un recul entre 2016 et 2017. Les dotations ont progressé, les produits de la fiscalité ont chuté de près 5% et les produits liés aux locations ont augmenté de 16 %. La capacité d'autofinancement est stable, elle se situe à un bon niveau par rapport aux communes de la même strate démographique. La commune a un seul emprunt en cours et reste faiblement endettée en comparaison des communes de même taille. Les travaux d'investissement réalisés concernent essentiellement l'aménagement du centre-bourg, de la voirie et des travaux d'accessibilité à l'école. Ces investissements ont été couverts à hauteur de 73 % par des recettes d'investissement et la différence provenant de l'autofinancement.

VOTE DES SUBVENTIONS 2018 : Monsieur le Maire fait lecture des propositions de subventions pour 2018 que le Conseil valide à l'unanimité. Sou des écoles : 1500 € - USEP : 250 € - Cinéma itinérant : 348 € -Famille Rurales : 10000 € pour l'Accueil Périscolaire et 1000 € pour les TAP – Entente Sportive Plaine-Montagne : 150 € - CLAFR : 1500 € - Espérance : 700 €.

VOTE DES TAUX – BUDGET GENERAL : Hervé MICHEL présente au Conseil Municipal, l'état de notification des taux d'imposition. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reconduire les mêmes taux pour l'année 2018 soit pour la taxe d'habitation : 10,20 %, pour le foncier bâti : 16,50 % et pour le foncier non bâti : 35,38 %. Un produit total assuré de 144.062 €.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

BUDGET ASSAINISSEMENT : Carole SALOMON soumet au Conseil Municipal le Compte Administratif 2017, dont le total des recettes de fonctionnement s'élève à 27.918,15 € et les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 19.992,18 € ; le total des recettes d'investissement s'élève à 133.032,15 € et les dépenses d'investissement à 119.530,74 €. Le résultat de clôture pour la section Investissement est de 13.501,41 €, quant à la section fonctionnement, il est de 7.925,97 €. Le Compte Administratif 2017 de l'Assainissement est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

BUDGET GENERAL : Carole SALOMON soumet au Conseil Municipal le Compte Administratif 2017 : les recettes de fonctionnement s'élèvent à 448.105,96 € et les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 335.168,87 €; soit un excédent de 112.937,09 € ; les recettes d'investissement s'élèvent à 486.986,50 € et les dépenses d'investissement à 365.314,16 €. Le résultat consolidé de clôture (avec excédent antérieur) est de 272.937,09 € pour la section de fonctionnement et de 121.672,34 € pour la section investissement. Le Compte Administratif 2017 de la commune est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

COMPTES DE GESTION 2017 : Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017. Le conseil déclare que les comptes de gestion dressé pour l'exercice 2017 de la commune et de l'Assainissement par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DE RESULTATS – BUDGET GENERAL : Pour le fonctionnement, en 2017, l'excédent cumulé constaté est de 272.937,09€, 100.000,00€ sont reportés en fonctionnement et 172.937,09 € affectés en investissement au compte 1068.

BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET GENERAL : Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le Budget Primitif 2018, dont le total des recettes et des dépenses de fonctionnement s'élève à 484.867,00 € et le total des recettes et dépenses d'investissement à 635.723,14 €. Après répartition entre les différents articles et chapitres, l'ensemble du primitif de la commune est voté à l'unanimité par les membres présents.

BUDGET ASSAINISSEMENT : Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le Budget Primitif 2018, dont le total des recettes et des dépenses de fonctionnement s'élève à 27.026,83 € et le total des recettes et dépenses d'investissement à 28.613,61 €. Après répartition entre les différents articles et chapitres, l'ensemble du primitif de l'Assainissement est voté à l'unanimité par les membres présents.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR DE DECHETS VERTS AVEC LA CCMDL : Monsieur le Maire fait lecture de la convention. La CCMDL s'engage à mettre à disposition un broyeur à végétaux avec ses équipements aux communes souhaitant réaliser l'activité de broyage des déchets verts. La CCMDL assure la formation de prise en mains du broyeur des agents communaux qui le manipuleront, la fourniture du broyeur, une roue de secours, ainsi que son entretien. La commune assure la bonne

utilisation, par les agents de la commune, du broyeur en toute sécurité : lecture de la notice d'utilisation, usage des E.P.I. (chaussures, lunettes ou masque de protection, gants, casque anti-bruit et vêtement haute visibilité), balisage de la zone de chantier...

DELIBERATION SUR LES HORAIRES SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2018/2019 : Monsieur le Maire informe que suite à la décision du retour de la semaine à 4 jours et aux horaires proposés, Mme la Rectrice de l'Inspection Académique nous fait part d'un déséquilibre à l'organisation du temps scolaire et nous demande de revoir les horaires. A l'unanimité, le conseil fixe les horaires suivants : 8h30 à 11h45 et 13h15 à 16h00.

ADHESION A LA COMPETENCE OPTIONNELLE « ECLAIRAGE PUBLIC » AVEC LE SIEL : Monsieur le Maire informe qu'il existe deux niveaux de maintenance : niveau 1 (complète) ou niveau 2 (simplifiée), avec la possibilité de demander un nettoyage complémentaire dès le renouvellement ou en cours d'adhésion. Une option «pose et dépose des motifs d'illuminations» et une participation spécifique pour le changement des lampes à vapeur de mercure dites « Ballons Fluorescents ». A l'unanimité, le conseil décide d'adhérer pour 6 ans à la compétence optionnelle « Eclairage Public » en retenant le niveau 2 avec une maintenance simplifiée ainsi que la pose et dépose des motifs d'illuminations.

CONVENTION AVEC FAMILLES RURALES : Carole SALOMON rappelle que la convention liant la Mairie et Familles Rurales, avait été dénoncé courant 2017. Elle fait part d'une rencontre avec la Caisse d'Allocations Familiales et les coordonnateurs « enfance jeunesse » des Communautés de Communes. Un bilan financier devrait être présenté prochainement.

BAIL DE LOCATION : Monsieur le Maire informe du départ de notre locataire du logement de la cure au 07/04/2018 et fait part d'une nouvelle demande de location au 09/04/2018. A l'unanimité, le Conseil autorise Monsieur le Maire à relouer cet appartement au prix de 380 € / mois.

CREATION DE POSTE : Monsieur le Maire informe avoir reçu plusieurs candidatures pour le remplacement de la secrétaire. Il demande donc au Conseil l'autorisation de créer un poste suivant le grade de la personne qui pourrait être retenu. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à créer ce poste.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire	** fait part de la visite du Sous-Préfet du 21/03/2018.* ** informe qu'un site internet via l'Association des Maires Ruraux de France, va être créé prochainement.* ** rappelle l'inauguration du village du 2 Juin prochain.* ** informe que la sono de la Salle d'Animation Rurale ne fonctionne pas correctement et qu'un devis a été demandé à une entreprise pour sa remise en fonctionnement.* ** informe d'une commande de panneaux de signalisation et de peinture routière.* ** fait part de l'annulation du nettoyage de printemps par manque de volontaires.* ** fait un point urbanisme.* ** fait part d'une demande du Sou des Ecoles de St martin Lestra, d'utiliser le parking de la salle d'animation rurale pour organiser un concours de pétanque. Le Conseil est favorable à cette demande, en fonction de la date fixée.* ** rappelle par la réunion publique de Monts Energies du 5 Avril prochain.* ** fait part d'un projet éolien vers la pierre des 3 communes entre les communes de St Barthélémy, Valeille, Virigneux.* ** fait un compte-rendu de la réunion pour le vote des budgets de la CCMDL.*
Carole SALOMON	** fait part de son organisation de la période 5 pour les TAP et du goûter de fin d'année qui aura lieu le 22/06/2018.* ** fait le point d'une commission « jeunesse » de la CCMDL où il a été évoqué le choix des camps d'été, sport & santé, les interventions scolaires, le cyclo des Monts...* ** fait part qu'une subvention a été versée au CLAFR pour l'année 2017 et que les services du CLAFR n'ont pas été accomplis correctement. Il est envisagé un remboursement de leur part.*
Marc VERNAY	** fait lecture du rapport de contrôle de la station d'épuration qui est conforme.* ** informe de l'achat d'une jardinière pour le carrefour de la Croix de Mission.* ** informe du passage sur la commune d'une randonnée cyclotouriste le 21/04/2018.* ** informe de l'intervention de l'Entreprise VERMARE pour l'entretien des fossés.*
David LAVAL	** informe que la porte de l'école va être changé et des carreaux à la salle d'animation rurale resuivis.* ** a participé à la réunion du SIEMLY pour le vote des budgets et informe que 3 nouvelles communes (Bussières, Ste Agathe et Riverie) souhaiteraient rejoindre ce syndicat.*
Ghislaine DUVIGNAU	** informe qu'un concert des Choralias, organisé par le Groupement des 4 Cantons aura lieu le 28/04/2018 à Chazelles sur Lyon.* ** remet une coupe du Groupement des 4 Cantons, car la commune de Virigneux a été classé 2ème pour son fleurissement 2017 de la Loire.*
Agnès MERLE	** fait part d'une commission « tourisme » de la CCMDL où il a été abordé le Chemin de Montaigne, le rachat de vélos électriques, la valorisation des chemins de St Jacques de Compostelle, étude de la remise en baignade du plan d'eau d'Hurongues et la réservation en ligne...*
Rémy VERNAY et David LAVAL	** ont participé à la commission « agriculture » de la CCMDL où il a été abordé le projet d'une fromagerie, la méthanisation, la ferme de l'Arbiche pour former de nouveaux jeunes agriculteurs, l'entretien des bois du domaine du Chatelard...*

Prochain Conseil Municipal, le Mercredi 25 Avril 2018 à 20H30

MAIRIE DE VIRIGNEUX

[illegible]MIEL, Maire,